



Déviaton de **BOUVRON**

N°1 - mai 2017 - JOURNAL DU CHANTIER

LANCEMENT DES TRAVAUX FIN MAI !

Le projet de déviation de Bouvron entre dans une phase décisive avec la construction, pendant un an, des ouvrages d'art et des giratoires. Cette première étape contribuera à l'objectif d'une mise en service début 2020. La réalisation de ce nouvel axe routier, qui se raccorde par des giratoires à la RD16 et à la RN171 au nord et au sud, pourra entraîner des modifications de circulation. Aussi, la DREAL Pays de la Loire, maître d'ouvrage en informera régulièrement les habitants. Ce journal, diffusé dans les boîtes aux lettres de Bouvron, Blain et Fay de Bretagne, vise à faire connaître aux riverains l'état d'avancement du projet. Autre temps fort d'information, une réunion publique est organisée le 30 juin pour présenter le projet dans sa globalité et les mesures prises pour faciliter l'intégration du projet dans son environnement humain et naturel. Elle permettra de répondre aux questions de chacun. Je vous invite donc à y participer.

Annick BONNEVILLE

Directrice de la DREAL Pays de la Loire



Vue aérienne de Bouvron

POURQUOI LA DÉVIATION DE BOUVRON ?

Ce nouvel axe routier répond aux attentes :

> **DES USAGERS**, avec l'amélioration des conditions de sécurité sur la RN171 et dans la traversée de Bouvron. 7000 véhicules empruntent chaque jour cet itinéraire, dont un fort taux de poids-lourds. Leur croisement dans Bouvron est délicat compte-tenu de la largeur entre les façades d'habitation.

> **DES RIVERAINS**, avec de meilleures conditions de sécurité et une réduction des nuisances sonores dans le bourg. La présence de l'école primaire à l'entrée de l'agglomération et les excès de vitesse en agglomération sont des éléments auxquels veut répondre la déviation.



Circulation dans Bouvron

RÉUNION PUBLIQUE

Le **30 juin** à la salle Horizinc de Bouvron à 19h30 :
- les travaux et le calendrier ;
- les conditions de circulation pendant les travaux.

LE CALENDRIER DES TRAVAUX

PHASE 1

FÉVRIER / MARS 2017

Travaux préparatoires de défrichage (sur les sites d'ouvrages d'art et les 3 giratoires : Haut-Bezoul, RD16 et Nord).

PHASE 2

FIN MAI 2017 À MAI 2018

Travaux ouvrages d'art, création des 3 giratoires et déplacements des réseaux (téléphonie, eau potable, électricité).

PHASE 3

NOVEMBRE 2017/ FÉVRIER 2018

Travaux préparatoires de défrichage sur les 4 km de nouvelle voie.

MAI 2018 À DÉBUT 2020

Travaux de terrassements et réalisation des chaussées.

2020 > MISE EN SERVICE

LES POINTS CLÉS

- > Longueur totale 4 km.
- > Route à 2x2 voies entre le giratoire du Haut-Bezoul et le giratoire RD 16 (incluant un créneau de dépassement sur 2 km).
- > Route à 2 x 1 voie sur 2 km entre le giratoire RD 16 et le giratoire Nord.
- > Rétablissements des voies communales par des passages inférieurs (Le Chatel au sud et La Pivolais au nord).

LES ÉTAPES PRÉCÉDENTES

18 octobre 2001 : arrêté préfectoral de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour les travaux d'aménagement de la RN 171 dans sa section entre Nozay (RN 137) et Savenay (RN 165) intégrant la déviation de Bouvron et un créneau de dépassement.

25 septembre 2006 : prorogation de l'arrêté de DUP jusqu'au 18 octobre 2011.

16 janvier 2007 : DUP complémentaire (modifications du contournement de Bouvron).

29 octobre 2015 : arrêté de dérogation aux espèces protégées.

23 mai 2016 : arrêté loi sur l'eau.



LES MESURES DE CIRCULATION À PARTIR DE MAI 2017

- Fermeture de la voie communale VC11 traversant le chantier de l'ouvrage d'art du Chatel (durée : 1 an).
- Limitation de vitesse aux abords du chantier des 3 futurs giratoires, circulation alternée ou fermeture de la RN171 ou RD16 au droit du chantier suivant le phasage des travaux.

LE COÛT DES TRAVAUX : 15 M€ TTC

Financés intégralement par l'État dans le cadre du contrat de plan État Région (CPER) 2015-2020.